

## Ilot Saint Pierre et centre sportif

### Etude d'aménagement urbain

#### Programme :

212 logements dont 30 logements en résidence senior et 42 logements aidés  
 Maison médicale  
 Crèche  
 Restaurant  
 Salle de séminaire

#### Thèmes, renouvellement urbain :

Renouvellement et recomposition urbaine  
 Renforcement de polarités  
 Eco quartier, quartier jardin, quartier piéton  
 Insertion maillage et trame verte  
 Diversité des formes urbaines et bâties

#### Surface :

3,3 ha

L'ensemble des aménagements s'articule autour de la requalification des bords de Doubs et le prolongement des emprises piétonnes.

Le renouvellement urbain du site Saint-Pierre, au nord, permet de créer un quartier mixte à dominante résidentielle.

#### Schéma d'aménagement

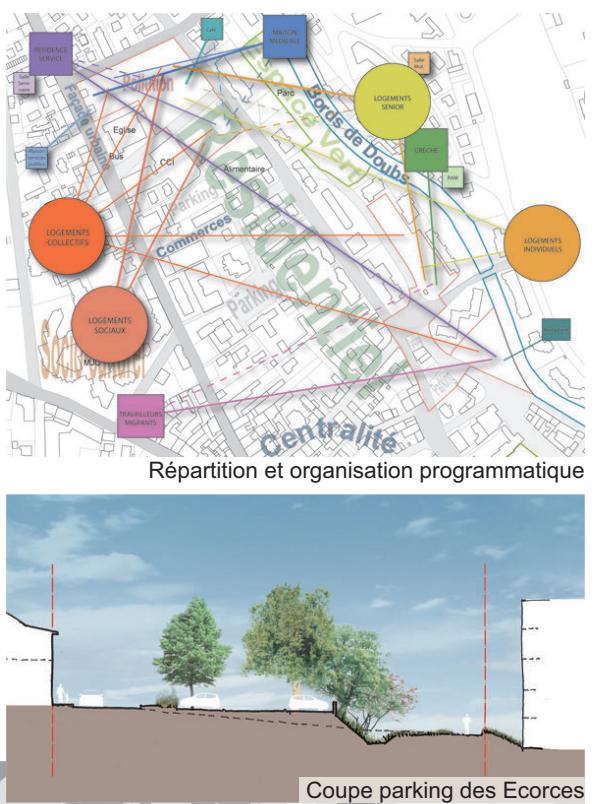


L'intensification de l'îlot La Fontaine, due à l'ajout de quelques petits bâtiments résidentiels est aussi conséquente de la construction d'une crèche sur sa limite sud. Les nouveaux volumes, de moindre taille que ceux existants, ménagent vues et vis à vis entre l'ensemble des logements.

Le renouvellement urbain du site du centre sportif permet d'organiser à ses abords une articulation entre le tissu urbain du centre ville et des bords de Doubs.

## Pontarlier 25 300

2015 - 2016



Le réaménagement du parking des Ecorces participe du développement des axes piétons dans le prolongement de la rue La Fontaine.

L'aménagement de l'ensemble des secteurs se fonde sur le renouvellement urbain, la valorisation des délaissés et l'intensification urbaine.

Le projet met en œuvre une diversité résidentielle et une mixité des fonctions urbaines.

De nombreux espaces publics qualifiés et diversifiés structurent les aménagements.

L'aménagement met en œuvre les principes environnementaux du développement durable :

- Bioclimatisme ; implantation et orientation des bâtiments pour un bon apport de lumière et de chaleur passive et permettant une gestion optimale des vis à vis,
- Raccordement de l'ensemble de l'aménagement au réseau de chaleur urbain,
- Valorisation de l'énergie solaire ; panneaux solaires et photovoltaïque,
- Toitures végétales ; isolation thermique, absorption des eaux pluviales, biotope pour insectes utiles et effet rafraîchissant à l'îlot,
- Gestion alternative des eaux pluviales et usage domestique.

